Image not found or type unknown

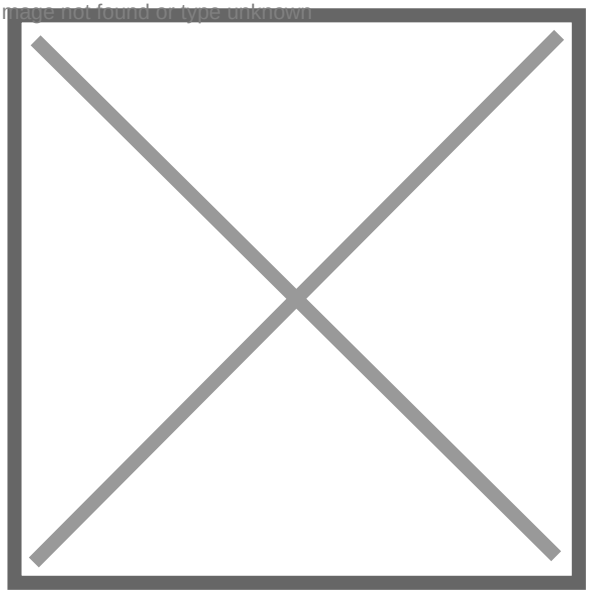

La mairie décale l'ouverture de la crèche

Par **fmor**, le **26/07/2011** à **11:38**

BonjourrnrnNous habitons la commune de Etampes (91150) dans laquelle une nouvelle crêche doit ouvrir ses portes à la rentrée.rnLes relations avec la nourrice de mon fils de 2 ans n'étant pas très bonnes nous avons décidé de l'inscrire en crèche.rnAprès avoir reçu un courrier nous indiquant que notre enfant était accepté à la crèche nous avons rompu le contrat qui nous liait à la nourrice.rnOr nous avons reçu un appel téléphonique dernièrement nous indiquant que la crèche ne pourrait certainement pas ouvrir à la rentrée comme prévu mais il ne nous a pas été donné de date d'ouverture.rnN'ayant personne pour garder notre fils à partir du 05/09 quel recours avons nous auprès de la mairie de Etampes ?rnrnD'avance merci

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés